

Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal
Division des grands parcs métropolitains
Bureau du Mont-Royal
801, rue Brennan
Montréal (Québec) H3C 0G4
No de téléphone : 514 868-4938

Le 12 juin 2018

Par courriel

Mme Élise Naud
Secrétaire de la commission
Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe, Bureau 114
Montréal (Québec) H3A 1X6

Objet : Consultation publique sur les voies d'accès au mont Royal : informations additionnelles pour l'accès au cimetière Mont-Royal

Madame,

Dans la foulée des nombreux échanges actuellement en cours dans le cadre de la démarche de l'OCPM en lien avec le projet pilote, la Ville de Montréal cherche à limiter les impacts négatifs de ce projet pilote sur certains riverains, notamment les cimetières. Soulignons que, dans le contexte du projet pilote, les gens qui se dirigent vers les cimetières se destinent bien au mont Royal et n'effectuent pas de transit et que les cortèges funéraires ont un droit de passage exceptionnel vers les deux cimetières sur la voie nord.

Cimetière Mont-Royal : accès par l'est et l'ouest

Compte tenu de la configuration des voies existantes et des caractéristiques du projet pilote, il a été possible d'accommoder la clientèle du cimetière Mont-Royal en provenance de l'ouest, en autorisant de manière exceptionnelle la circulation sécuritaire de sa clientèle sur la voie sud de Remembrance (de l'ouest vers l'est uniquement; ils devront repartir vers l'est par la voie Camillien-Houde). Cela sera effectif à compter du 2 juin, début du projet (et indiqué sur des panneaux de signalisation). Le cimetière sera donc accessible par l'est et l'ouest, de même que par son entrée principale sur le chemin de la Forêt (Outremont) (voir le schéma à la page suivante).

Cimetière Notre-Dame-des-Neiges : entrée principale

Il n'était malheureusement pas possible d'en faire autant pour le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, son accès secondaire sur la voie nord de Remembrance étant situé dans la section interdite à la circulation des véhicules particuliers. Il est accessible par l'entrée principale sur le chemin de la Côte-des-Neiges et l'entrée secondaire sur l'avenue Decelles.

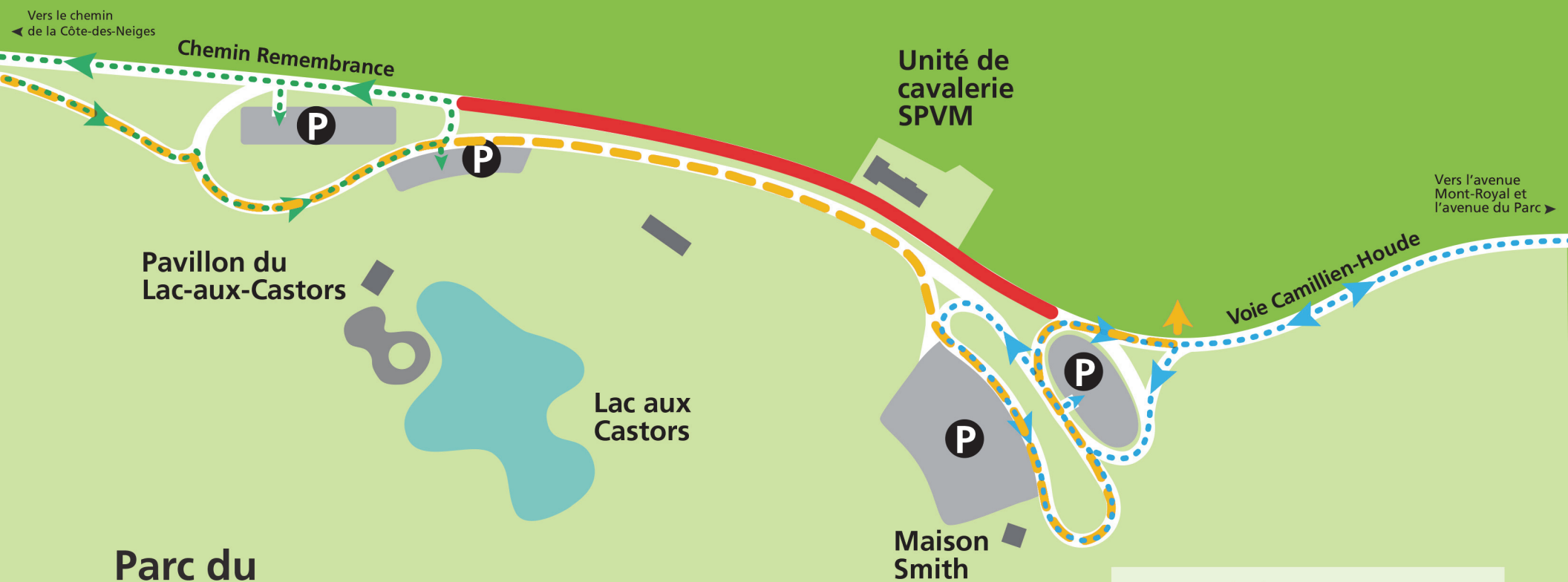
Espérant le tout à votre entière satisfaction,



Pierre-Paul Savignac
Chef de division

Cimetière Notre-Dame-des-Neiges

Cimetière Mont-Royal



- Section fermée aux véhicules particuliers du 2 juin au 31 octobre
- Chemin Remembrance (accès à la montagne en provenance de l'ouest)
- Voie Camillien-Houde (accès à la montagne en provenance de l'est)
- Trajet autorisé pour accéder au cimetière Mont-Royal en provenance de l'ouest